

REVUE DE PRESSE



07 JUIN 2016

> 20 JUIN 2016



Lundi 06 juin 2016 / Richardménil

Chansonnettes et comptines



Tout le monde participe aux comptines, les petits et les grands.

C'est à la Maison du temps libre que s'est déroulée une nouvelle séance ludique pour les tout-petits, organisée par le Relais assistante maternelle, le Fil d'Ariane. Céline, l'animatrice du RAM, a proposé une matinée récréative à une vingtaine d'enfants âgés de quelques mois à 3 ans. Accompagnés de leur nounou, les petits ont d'abord évolué librement dans la grande salle où jeux et jouets avaient été disposés

par l'animatrice. Ensuite les enfants ont entonné chansonnettes et comptines. Puis pour terminer la séance, les plus grands ont décoré un joli papillon, façon découpe de vitraux. La matinée a été très appréciée par les petits et les grands.

Mercredi 08 juin 2016 / Messein

La déchetterie ouvrira en octobre



Les travaux ont débuté fin avril.

La nouvelle déchetterie de la communauté de communes de Moselle et Madon, située sur le territoire de Messein, est implantée sur le parc d'industries Moselle Rive gauche, desservi par deux accès : la RD 331 et la D974 Pont-Saint-Vincent Neuves-Maisons. La première pierre a été posée le 20 avril dernier et elle devrait être opérationnelle début octobre prochain. Cet équipement communautaire d'un coût de 900.000 EUR HT, qui a bénéficié d'une aide de 240.000 EUR de l'Agence

de l'environnement et de la maîtrise d'énergie, ainsi que d'une subvention de 175.000 EUR du conseil départemental, sera dotée de 9 quais et d'un double réseau de circulation ; une circulation interne pour les usagers et une extérieure pour les camions. Un gardiennage sera assuré dans la journée. Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, les conteneurs disposeront de tiroirs à bascule. Cet équipement est à la disposition des habitants des 19 communes de la communauté et des artisans du secteur. Le mode d'accès n'a pas encore été arrêté par les élus ; badge, barrière ou accès libre : la réflexion est en cours. Cette nouvelle déchetterie viendra compléter le dispositif. L'actuelle déchetterie située sur le territoire de Neuves-Maisons, derrière Intermarché, date de 1993. Elle n'est plus aux normes et sa fréquentation dépasse régulièrement le seuil de saturation. En outre, les points d'apport volontaire, actuellement situés sur la voirie, sont dangereux. Par ailleurs, cette situation particulière générerait des dépôts sauvages, près du stade. Une fois la nouvelle déchetterie opérationnelle, l'ancienne sera fermée, le temps de travaux de transformation et de sécurisation du site qui conservera deux bennes d'apport de déchets verts. L'une consacrée aux résidus de tonte des pelouses et l'autre aux branchages. Florence Wazylezuck, 4e vice-présidente en charge de l'environnement souligne que les résidus de tonte sont récupérés par une entreprise de méthanisation, ce qui permet de produire de l'énergie pour le chauffage. La réglementation préconise une déchetterie pour 30.000 habitants. Avec

ce nouvel équipement, les normes seront respectées et surtout aucune commune de la communauté ne se trouvera à plus de 10 km de la déchetterie.

Samedi 11 juin 2016 / Bainville-sur-Madon

Les lapins de Christelle



Les enfants se font acteurs des histoires contées.

Le jeune auditoire venu écouter les merveilleuses histoires contées par Christelle Michelena fut comblé.

Entraînant les jeunes enfants dans l'univers de lapins, les enfants, en acteurs improvisés participèrent aux comptines avec spontanéité.

Si les histoires racontent des situations improbables dans la réalité, cela ne perturbe aucunement les petits de voir qu'un lapin parle ou agit comme des

personnes.

Dans les livres le monde de l'imaginaire est ouvert à toutes les incongruités c'est ce qui fait la magie des récits que les enfants apprécient. L'heure des contes a lieu le premier samedi de chaque mois à 11 h à la bibliothèque, antenne de la Filoche.

Dimanche 12 juin 2016 / Viterne

Sortie vélo pour les CM1 et CM2



Arrivée des CM1 et CM2 à la fontaine Hadié

Belle sortie vélo pour les élèves de CM2 et CM1 de l'école François-Villon de Neuves-Maisons. Le temps étant propice à une agréable balade, les jeunes cyclistes sont arrivés à Viterne à 10 h pour une visite du village. Bernard Michel les a accompagnés devant chaque fontaine, racontant l'histoire de chacune, car elles sont toutes alimentées par une source différente.

Les enfants se sont aspergés autour du jet d'eau au centre de village ce joli village lorrain qui mérite le détour, l'accueil y étant sympathique.

Ensuite, les écoliers ont monté une côte et se sont installés autour du stade pour le repas. Puis le retour s'est effectué par Marthemont, Thelod, Xeulley... et Neuves-Maisons.

Les élèves ont parcouru au total 35 km de routes et chemins. Ils étaient accompagnés par MM. Oudot et Vuilleumard, animateurs sportifs de la communauté de communes Moselle et Madon et des parents d'élèves.

Le projet vélo a débuté en septembre avec des séquences de maniabilité, puis le code de la route et ensuite des sorties de plus en plus longues, pour terminer avec cette escapade à Viterne.

Mardi 14 juin 2016 / Bainville-sur-Madon

Les assistants maternels font la fête



Parcours d'obstacles pour les petits.

Les athlètes en herbe avaient dernièrement rendez-vous salle des fêtes de Bainville-sur-Madon pour la fête du Jeu petite enfance 2016. Cette manifestation est à l'initiative des structures petite enfance du territoire Moselle et Madon, à savoir : « La Maison de l'enfant » de Neuves-Maisons, le multi-accueil « Chali'Châtons » de Chaligny, la crèche parentale et associative « Flamini » à Flavigny-sur-Moselle, la ludothèque et le RAM le Fil d'Ariane.

Les parents, grands-parents, assistants maternels, enfants étaient les bienvenus pour cette édition placée sous le signe du sport et de l'actualité : « Les Petits Jeux Olympiques de Rio ». Grâce à leur carte olympique, les enfants ont pu découvrir à leur rythme : le hockey sur parquet américain, l'épreuve du bûcheron pour l'Europe, l'exploration de la jungle africaine, la navigation sur une pirogue mahoraise et la manipulation avec des baguettes pour l'Asie ! Au final, une médaille d'or a été remise à chaque vaillant participant ! Ce sont 80 enfants ont été accueillis sur toute la journée avec une quarantaine d'adultes accompagnants. Le rendez-vous est déjà donné pour la fête du Jeu petite enfance de 2017.

Mardi 14 juin 2016 / Chavigny

Sortie vélo pour les CE2



Tous heureux de participer à cette sortie.

Les élèves du CE 2 sont dernièrement allés rendre visite à vélo à leurs correspondants de Sexey-aux-Forges, élèves comme eux dans une classe identique. Tous étant venus à l'école avec leur vélo, bien équipés, casqués et bien chaussés pour pédaler, le repas de midi dans le sac à dos.

Ce projet pédagogique, cher à Céline Descamps, leur maîtresse, décidé encore cette année avec l'accord des parents, a fait l'objet de cours sur le Code de la route, de plusieurs sorties vélo préparatoires, avec la participation de Jean-Yves Oudot, de Vincent Vuillemand, animateurs sportifs à la Communauté de communes Moselle et Madon ; de Laurent Graillot fonctionnaire à la Prévention routière ; d'animateurs de la MJC Lorraine, ainsi que d'adultes volontaires pour les accompagner sur la route.

Après une averse matinale, les vélos étant vérifiés, la vingtaine d'élèves ayant revêtu le gilet de sécurité, tous ont attendu patiemment dans la cour de l'école, l'heure du départ. Les accompagnateurs répartis parmi les enfants et leur ayant rappelé une dernière fois les consignes de sécurité, les jeunes randonneurs cyclotouristes, sont tous sortis en file indienne par la rue de Châtel. Puis direction Neuves-Maisons en empruntant les rues principales, avant de se diriger vers Sexey-aux-Forges en suivant un itinéraire d'une quinzaine de km sécurisé. Une maman suivait, en voiture, cette équipe de cyclistes.

Samedi 18 juin 2016 / Pulligny

Balade contée dans les rues



Une équipe prête à recevoir les amateurs de contes.

Ce mercredi en fin d'après-midi, c'était la répétition de la "balade contée à Pulligny", organisée par la médiathèque. Carte du parcours à la main, la coordinatrice de la Filoche Amélie Février, met au point avec l'équipe de bénévoles et de professionnels, les horaires et les aboutissements de la sortie. Le thème abordé par les contes sera l'enfance à différentes époques : 1940 - 1960 - 2010. Les intervenantes conteuses seront : Dominique Koalal, Christiane Marcos, Angélique Collé et Christiane Munch.

La balade se déroulera le vendredi 8 juillet à 19 h. Le départ se fera de la médiathèque et durera environ 1 heure. La promenade sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Le rendez-vous est donné pour « lire en short », un des événements organisé par la Filoche pour des lectures en plein air en Moselle et Madon pour un été qui arrivera bien un jour...

Dimanche 19 juin 2016 / Flavigny-sur-Moselle

Tous à table pour jouer !



Sous le thème "Les Jeux olympiques de Rio".

À l'initiative de la crèche Flamini, du relais d'assistantes maternelles de Neuves-Maisons, de la crèche "Chali Chatons" de Chaligny, de la Filoche et de la crèche familiale de Neuves-Maisons, une journée sur le thème des jeux olympiques de Rio était organisée à la salle des fêtes de Bainville-sur-Madon. Chaque structure a proposé un atelier d'animation aux enfants, des jeux, ainsi qu'un petit espace dédié aux bébés. Tous les habitants de la Com'com Moselle et Madon pouvaient se rendre à cette journée. Les enfants ont pu faire chaque parcours et ainsi se voir remettre une médaille à la fin. La journée a remporté un franc succès et beaucoup de personnes ont participé à cette réussite.

Pierreville, premier village à énergie verte et positive



Signature de la convention de partenariat entre la communauté de communes Moselle-et-Madon et la ferme GAEC des Acajous.

Depuis deux ans et ce, jusqu'à la fin 2016, la communauté de communes Moselle-et-Madon met en place une expérimentation pilote de récupération des herbes de tontes afin de produire de l'énergie grâce à un partenariat avec la ferme GAEC des Acajous, basée à Pierreville.

Un processus qui débute par la séparation des herbes de tonte au niveau des points de dépôts de déchets verts des communes de Pierreville, Pulligny, Méréville, ainsi qu'à la déchetterie à Neuves-Maisons, transportés jusqu'à la ferme GAEC par Covalom.

Le traitement débute par une fermentation des herbes avant d'ajouter du fumier issu de l'exploitation agricole dans d'immenses cuves en béton. Pendant 4 mois, ces poches de 2,5 m de profondeur produisent un « bio-gaz » qui sert à alimenter un générateur de courant.

Etienne Thill, PDG de Covalom, souligne que le projet a été par ESTI, une entreprise basée à Neuves-Maisons. L'électricité produite est renvoyée sur le réseau EDF pour être revendue. Thierry Weyer, 1er adjoint de Pierreville, souligne : « La production dépasse la consommation énergétique de la commune. Pierreville est le premier village à énergie positive. » Florence Wazylezuck, vice-présidente de la CCMM en charge de l'environnement, explique : « L'avantage pour la CCMM est la diminution du tonnage de déchets verts à envoyer au traitement. L'économie réalisée est de 70 % sur le prix du traitement classique qui est, avec son transport, de 45 EUR la tonne. »

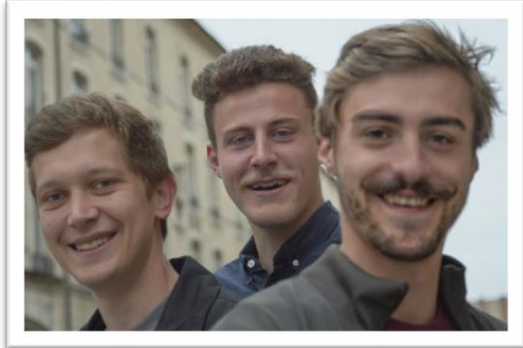
Avec ce procédé, la CCMM renforce sa démarche globale environnementale et s'inscrit dans le cadre des territoires à énergie positive (Tepos) porté par le pays terre de Lorraine. Stéphane Peultier, exploitant agricole GAEC, à l'initiative de la proposition souligne que les déchets, une fois traités dans la ferme, donnent un engrais naturel de bonne qualité qui est reversé dans les champs. « C'est de l'eau de pluie qui est utilisée pour humidifier les cuves. »



COMMUNES

CCMM

Lapalette « envoie du bois » !



Ils étaient potes de lycée, potes de feu de camp, et désormais potes de festival.

On ne les arrêtera plus ! Galvanisés par une amitié qui tire ses sources sur les bancs du lycée, et par le succès croissant de leur « bébé », ces jeunes gens haussent le son. Mais surtout pas le ton.

Ces « mômes-là » ont poussé en graine depuis 2012, belle époque de l'adolescence qui vit les premiers soubresauts d'une fête entre potes accéder peu à peu au rang de festival. En 2015 en effet, pour la

première fois, le rendez-vous façon feu de camp était non plus improvisé mais formalisé, le festival Lapalette était né. Avec un bilan flatteur à la clef : plus de 1.000 personnes passées sur le site en une journée, la musique dans tous ses états, des animations diverses, une forme d'autogestion sans aucun incident notable à déplorer... Bref leur crédibilité n'est plus à prouver.

Ces « mômes-là », désormais pour la plupart étudiants, et résolument attachés à leur village et leur terroir, sont de ceux qui non seulement prennent en main leur avenir, mais aussi leur art de vivre ensemble, de s'amuser, et d'en faire profiter le plus grand nombre. « On veut défendre des valeurs de partage, d'échange, d'actions participatives et ça, avec le minimum de moyens mais un maximum d'énergie. » Propos qu'on doit à Lionel Demaret, l'un des pivots avec Théo Aubrun et Leo Scheer, entre autres, de l'association « Mets le Son », à l'origine du festival Lapalette qui porte évidemment bien son nom.

On double la jauge

Depuis 2015, l'association a doublé ses effectifs pour passer à 25 actifs (de 14 à 26 ans), et bien plus encore de bénévoles. Et cette année, elle élargit encore le champ des ambitions, avec la bénédiction des autorités mises en confiance. « La municipalité a même doublé la jauge autorisée, soit 1.000 personnes sur site simultanément. Avec le turn over, on peut espérer dans les 2.000 festivaliers au total. D'autant que cette fois on ne se limite pas au samedi, on étend l'événement à tout le week-end. »

Redoublant d'énergie, ils ont écumé la déchetterie de Neuves-Maisons pour dénicher matière à bricoler la déco, récupérant les fameuses palettes qui font le nom et la marque de fabrique du festival. Mais aussi les canapés, fauteuils, sièges divers et tables qui donneront à ce rendez-vous bucolique ouvert sur les bords de la Moselle un air de guinguette rock et transgénérationnel. « C'est que notre festival se veut pluriculturel et ouvert à tous les âges », soulignent les organisateurs

Quant à l'autogestion - joli mot dont on craint toujours qu'il relève de l'utopie -, « on la considère pour notre part comme presque acquise », assure Leo Scheer. « Apparemment le message a été entendu par les festivaliers. On n'a pas eu de problème de bagarre, et c'est tout juste si on a dû ramasser quelques papiers. C'est d'ailleurs pour ça qu'il nous semble important de laisser une grande part à l'initiative de chacun sur place et en amont. »

Quant au « multiculturalisme », il se traduit d'un côté par la musique, sur une grande scène rock, mais aussi sur un plus petit plateau très polyvalent, sans parler des diverses animations, comprenant des performances artistiques, des jeux de plateau géants, un espace de Jam session... Sur cette bande de verdure, dans cette bouffée d'énergie et d'optimisme, l'éventail se veut très ouvert. Et Lapalette aussi !

Lysiane GANOUSSE

Au fil des délibérations

Avec trois points inscrits à l'ordre du jour, le maire Claude Guidat a ouvert la séance précisant que le premier point ne demanderait pas de délibération, que celle-ci était ajournée en attendant d'éclaircir la situation. Ce point concernait la modification simplifiée du PLU afin de permettre une construction sur le terrain jouxtant la maison du n° 5 rue Amiral-Courbet. Il s'avère que sur le cadastre avait été omise la rectification du nouveau tracé du ruisseau lors de son redressement en 1989. Le tracé restant sur le plan, en résumé, les arbres qui se trouvent sur les berges de cours d'eau ne doivent pas être coupés. Cette directive du règlement du PLU empêche la construction sur cette partie du terrain. L'acheteur avait proposé de prendre en charge le coût de la révision du PLU, une proposition que la commune ne peut accepter au vu de l'illégalité de cette proposition. Le maire ajourne la décision.

Le second point concernait l'approbation du PLH élaboré par la CCMM pour une durée de 4 ans et dont l'objectif est de renforcer la dynamique territoriale avec une politique de développement proposant de l'habitat diversifié. Le maire estime que le nombre prévu de logements à construire dans la commune est difficile à tenir. « L'expansion du village dépendant de la capacité d'accueil du groupe scolaire », explique-t-il. Sur sa proposition, il demande au conseil un vote avec réserve sur la quantité de logements prévue dans le PLH. Voté à l'unanimité.

Le conseil valide la convention de mise à disposition des locaux pour le centre de loisirs organisé en juillet par Familles Rurales ainsi que la mise à disposition de personnel pour assurer le service cantine et ménage malgré les difficultés actuelles dues aux absences pour arrêts maladie.

François Herreye a exposé son inquiétude face aux rassemblements nocturnes sur le parking du square Louis-Dupont. Les nuisances sonores ainsi que les déchets laissés au sol par les groupes qui se forment dès le début de la soirée troublent la tranquillité des riverains. Il demande au maire de prendre des mesures pour éviter ces désagréments qui risquent de se multiplier avec les beaux jours. Les élus connaissent le problème mais comme le dit le maire, « ils sont démunis et le manque de moyens financiers limite le choix des solutions ». S'il y a gêne pour les riverains, ceux-ci peuvent le prévenir et il fera intervenir la gendarmerie.

Jeudi 09 juin 2016 / Chaligny

Un bilan 2015/2016 riche pour les NAP



Le water-polo, l'activité préférée des enfants !

Jeudi 30 juin, à 19 h 30, la municipalité présentera un spectacle au Centre culturel Jean-L'Hôte sur les chansons de Renaud. Environ 170 enfants répartis en plusieurs groupes NAP, chanteront tous un titre de son répertoire et seront accompagnés par leurs parents musiciens à la guitare, l'accordéon, le piano... Certains groupes réalisent actuellement le même bandana que celui du chanteur, d'autres les décors et d'autres encore prennent en charge la

communication (plus particulièrement les programmes).

Les NAP se composent de diverses activités : tennis, tir à l'arc, arts plastiques, écritures à travers les âges, origami, peinture, poney, gymnastique, water-polo et parcours aquatiques, menuiserie.

Elles sont encadrées par un personnel municipal, des intervenants extérieurs, des associations locales, des enseignants à la retraite et en activité.

Nouveau projet

Rappelons que l'instauration de ces NAP avait pour but de faire découvrir aux enfants des activités sportives et culturelles. À Chaligny, elles sont gratuites grâce à une importante subvention votée par la municipalité pour en permettre l'accès à tous.

Les NAP resteront gratuites pour l'année scolaire 2016/2017, un nouveau projet va voir le jour.

Dimanche 12 juin 2016 / Chaligny

En pyjama au bureau de poste



Les usagers du bureau de poste ont manifesté contre la réduction des horaires d'ouverture.

Ils se sont installés dès 9 h, hier matin, avec café et croissants devant le bureau de poste. Une trentaine d'habitants, invités par le jeune collectif de défense de la Poste de Chaligny, RiPoste, sont venus symboliquement en pyjama manifester contre la mise en place depuis le 15 février de nouveaux horaires d'ouverture.

« Les horaires d'ouverture sont passés de 18 heures par semaine à 13 heures par semaine », explique

Gérard Albiser, du collectif RiPoste. Une décision que la direction de La Poste motive par la baisse d'activité de 48 % constatée entre 2011 et 2014 qui a été accompagnée par la mise en place d'un facteur guichetier. « L'ouverture du bureau de poste est aujourd'hui uniquement limitée au matin, de 8 h à 9 h 30, y compris le samedi matin », reprend Gérard Albiser. « Nous avons symboliquement demandé aux habitants de venir en pyjama car le samedi est un jour du week-end où les gens commencent à se reposer de leur semaine de travail et donc se lèvent un peu plus tard ! Pour être dans le créneau des nouveaux horaires, les usagers sont désormais obligés de mettre leur réveil, sous peine de devoir se précipiter au bureau de poste après être tombés du lit ».

Avant l'heure de fermeture, les manifestants ont investi pacifiquement le bureau de poste jusqu'à midi, obligeant le facteur guichetier à annuler sa tournée. Un des responsables de secteur de La Poste s'est rendu sur place pour constater l'occupation des lieux.

Rapprochement avec les autres collectifs

« Au-delà de la réduction des horaires, ce qui n'est pas normal, c'est qu'à aucun moment les usagers n'ont été impliqués dans la décision », souligne le porte-parole du collectif. « Nous considérons que La Poste est arrivée avec des mesures toutes faites qu'elle a tout simplement imposées à la municipalité. Nous souhaitons que La Poste revienne à des horaires décents et surtout nous associe aux discussions menées avec la municipalité. Nous pensons que La Poste est un service public et que les citoyens ont à ce titre leur mot à dire. Nous sommes en contact avec le collectif Poste Restante de Bouxières-aux-

Dames-Eulmont-Lay-Saint-Christophe et le collectif de défense des usagers de Leyr pour mutualiser nos forces et mener une action commune ».

Espérant être entendus par la direction de La Poste, les manifestants ont reçu le soutien de Régis Crunchant, secrétaire départemental de la CGT. « Je suis présent pour soutenir le maintien de la présence postale à Chaligny avec des horaires adaptés. Il n'est pas normal que La Poste mette la pression sur les mairies pour arriver à ses fins » !

Jean-Christophe VINCENT

Mardi 14 juin 2016 / Neuves-Maisons

Conseil : quel urbanisme pour demain ?

Le conseil municipal, réuni vendredi soir, a commencé à plancher sur un programme local de l'habitat sur la base d'un rapport de la Communauté de communes. En 48 ans, la population de Neuves-Maisons a augmenté de 7 %, ce qui n'est pas considérable. La taille des ménages s'est réduite de 3,3 à 2,3 personnes tandis que le nombre de voitures a doublé. La population vieillit. La demande de logements des jeunes est-elle adaptée ? Selon le maire, Jean-Paul Vinchelin : « Nous passerons à 25 % de logement social avec la réhabilitation du foyer Aristide-Briand. Nous n'avons pas l'intention d'en refaire... », a-t-il déclaré, ajoutant : « Je ne sens pas de volonté des maires ruraux de faire du logement social ». Sur le grand projet d'urbanisation du Haut-des-Vaches avec Chaligny (350 logements environ) on n'en sait toujours pas plus sauf « qu'on verra une première tranche dans quelques années » et que les propriétaires qui ne veulent pas vendre leurs parcelles seront expropriés. Le conseil municipal a d'ailleurs unanimement approuvé la procédure d'acquisition de deux parcelles « sans maître » (sans propriétaire avec le titre).

Les élus ont approuvé une subvention exceptionnelle de 11.000 EUR à l'Agence du patrimoine pour la fête du Fer.

Un partenariat Ligue de l'enseignement-commune-FJEP a permis l'embauche d'un animateur.

Vendredi 17 juin 2016 / Xeulley

Au fil des délibérations

Le conseil municipal, réuni en séance ordinaire, a délibéré sur les points suivants, après avoir validé le dernier compte rendu de la réunion du 11 avril dernier, en présence de onze conseillers présents, 4 absents dont 2 pouvoirs.

Droits de préemption

Trois déclarations d'intention d'aliéner sont soumises au conseil qui n'exercera pas son droit de préemption, à savoir : un immeuble cadastré AC 168 au 12 rue Jacques-Callot, sur la commune pour une superficie 3 a 90 ca ; un immeuble (garage uniquement), sis sur la commune cadastré AD 296 - 01 route de Maizières ; un immeuble sis sur la commune - rue Pasteur, cadastré AC36 d'une superficie totale de 5 a 12 ca, voté à l'unanimité.

Programme local de l'habitat : présentation du projet de la Com'com de Moselle et Madon.

Afin d'élaborer ce projet, suite au lancement d'une étude en 2014, qui a été confiée à Sémaphores, qui a organisé la réflexion au cours de 3 phases : le diagnostic, les orientations et le plan d'actions (une synthèse est jointe à ce programme), pour les mettre en oeuvre, plusieurs lignes directrices ont été retenues afin de caractériser la production de logements de manière compatible au Scot, d'accompagner la réflexion sur chaque commune, le conseil municipal émet un avis favorable.

Projet ados mutualisé participation de la commune en 2016 :

La participation de 4.600 EUR est reconduite pour le financement des postes d'animateurs et des actions.

Samedi 18 juin 2016 / Xeulilly

Travaux et subventions au menu

Réuni en séance ordinaire, les élus ont délibéré sur les différents points de l'ordre du jour.

Schéma de mutualisation - CCMM : le rapport relatif à la mutualisation entre la CCMM et les communes membres est présenté. Ce dernier doit comporter un projet de schéma de mutualisation à mettre en oeuvre pendant la durée du mandat, les différentes fiches d'actions permettant de définir les chantiers à mener à court ou moyen terme ; rapport transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes de la CCMM, en précisant qu'il ne s'agit pas d'une offre de mutualisation fermée mais qui tiendra compte des souhaits des communes, voté à l'unanimité.

Convention avec le Centre de gestion 54 : une convention de mise à disposition d'un agent de remplacement est demandée en cas de besoin au CGFPT 54, accord du conseil.

Travaux route de Maizières et allée du Hureau - avenant : un devis de 9.947,80 EUR HT, correspondant à des travaux supplémentaires commandés à l'entreprise Pariset, a été présenté. Accord du conseil.

Travaux éclairage public : demande de subvention à Pays terre de Lorraine

Deux devis ont été présentés par l'entreprise Pariset, à savoir : 17.888,40 EUR HT pour le remplacement des candélabres de la rue du Roussé ; 44.510,40 EUR HT pour le changement des ampoules dans toute la commune en vue d'effectuer des économies d'énergie. D'autres devis seront demandés. Le conseil sollicite une aide au titre du fonds de soutien auprès du Pays terre de Lorraine. Accord du conseil.

Subventions aux associations : le conseil valide, à l'unanimité, les sommes attribuées aux associations. Familles rurales : 1.700 EUR dont 300 EUR festival Théâtre du 25 juin 2016, ESX 1.650 EUR, Amis de Saint-Rémi 500 EUR, coopérative scolaire 2.000 EUR, Maison pour tous 900 EUR, APEXT 400 EUR, soit un montant total de 7.150 EUR. Au 30 juin, date butoir, le karaté club et l'AICA (chasse) devront fournir impérativement leur demande de subvention auprès de la mairie.

Dialogue entre Zola et Dinet



Les bustes ont été dévoilés. Photo Cédric JACQUOT

« J'accuse Monsieur le Maire de nous avoir installés ici. » D'une voix assurée, un élève de l'École Emile-Zola a fait dialoguer Michel Dinet et Émile Zola, à l'occasion de l'inauguration de l'école qui porte le nom du grand écrivain et de l'agora qui porte celui de l'ancien président du conseil général de Meurthe-et-Moselle. En présence de l'arrière-petite-fille du premier, Martine Le Blond-Zola, et de l'épouse et de la fille du second, ont été dévoilés les deux bustes, oeuvres de Thierry Tonnelier, qui se font face dans la

cour de l'école rebaptisée Agora Michel-Dinet.

Nouvelle gendarmerie

Mathieu Klein, qui a pris la succession de Michel Dinet à la tête du conseil départemental, après la disparition accidentelle de celui qui commença sa carrière comme instituteur, a rappelé que les deux hommes étaient « l'incarnation vivante de la République dont ils portaient les valeurs au plus haut niveau. La défense des valeurs républicaines l'emportait sur toute autre considération. » L'actuel président a fait remarquer, avec humour, à Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons, qu'il avait rallongé de 20 ans le mandat de président de Michel Dinet sur la plaque commémorative. L'erreur sera réparée. Le préfet, Philippe Mahé, a confié qu'à Neuves-Maisons, il prenait un bain de valeur. « Ça fait du bien. » Il a salué l'engagement du maire en faveur de la jeunesse et de l'éducation et confirmé au premier magistrat de la commune qu'il reviendrait, en septembre, pour la nouvelle gendarmerie. Après une visite de l'école, qui fonctionne depuis quelques mois seulement, les personnalités ont visité l'exposition consacrée, d'une part, à la biographie d'Émile Zola et, d'autre part, à des souvenirs de l'ancienne école avec des photos de classe et de vieilles gravures.

Avant le pot amical à la salle Jean-l'Hôte voisine, le maire a cité Hugo : « Quand on ouvre une école, on ferme une prison » et a cédé la parole à Martine Le Blond-Zola qui a félicité tous les acteurs de la manifestation. Le député Dominique Potier a conclu la série de discours en se replaçant dans l'actualité par la lecture du sujet du matin du bac de français ; l'éloge funèbre des grands hommes dont celui d'Anatole France rendant hommage à Zola. Et pour associer Michel Dinet au double hommage de la journée, il a rappelé que, pour l'ancien instituteur, toute la vie était une école et que, durant sa carrière, il a fait entrer la vie à l'école.

Didier HEMARDINQUER Plus de photos sur www.estrepublicain.fr

La broc'n'roll tient bien la note



Les enfants n'ont pas été oubliés avec le jeu 1-2-3 Batterie ! Le dernier à s'arrêter de danser est éliminé !
Photos Fred MARVAUX

C'est une brocante à arpenter la semelle dilettante mais l'oreille grande ouverte. Pour que s'y imposent le coassement batracien, échappé des fourrés de l'étang, et le chant volatil d'espèces nichées partout sur ce site bucolique. Mais pour y capter, surtout, le riff galopant d'une guitare au mieux de sa forme, les trépidations aquamusicales du Drum Plouf Show, depuis le milieu du plan d'eau où Pierre Barrier a

perché sa batterie (rejointe à la nage, et en combinaison de plongée, s'il vous plaît !).

À peine échappe-t-on d'une ligne mélodique à cordes, qu'on se laisse alpagner par l'éclat d'un cuivre, tout en s'émerveillant devant les promesses d'un vinyle. On en compte d'ailleurs beaucoup, ici, de ces 33 tours revenus en force flatter nos tympans, associant dans les mêmes bacs un Presley, un Gainsbourg, une Farmer ou du heavy metal. La broc'n'roll ne déroge ni à sa vocation (qui est de consacrer ses stands à tout ce qui peut produire du son, sur plus de 200m de linéaire), ni à sa réputation, désormais largement acquise. Comme le confirmaient les centaines de visiteurs venus se galvaniser de sons et d'envies.

Nyckelharpa

« Il n'y a pas un seul magasin parmi nos exposants », pouvait ainsi se féliciter Angelo Chiariello, programmateur de l'événement avec l'association Des Bruits De Casseroles. « On ne trouve là que des gens qui ont une passion, et l'envie de la faire partager. » Un esprit résolument ouvert autant que les oreilles. Et en cela, Jean-Claude Condi ne déroge pas à la règle.

Certes, en matière de rock, on aurait pu imaginer plus, comment dire, « moderne » ? « Électrique ? » Exactement ce à quoi on ne pense pas en posant les pieds sur son instrument : la vièle à archet et à clavier baptisée nyckelharpa. L'objet même qu'on associerait à de la musique ancienne. Et on aurait raison. « La première trace visuelle qu'on en ait, c'est sur une sculpture de 1350 environ », annonce l'instrumentiste. À qui la vièle venue de Suède doit sa renaissance en France. Voilà 30 ans que le luthier de Mirecourt, à l'origine très versé dans la musique folk traditionnelle, s'est pris de passion pour la nyckelharpa, dont l'hexagone compte en tout et pour tout 250 interprètes. « J'en suis tombé dingue d'abord pour la beauté du son, mais aussi parce que la note est forcément juste. Contrairement à un violon par exemple, on n'a pas besoin de se battre ! » Quant à la cantonner dans la musique médiévale, on aurait peut-être tort. « J'ai découvert que même le metal l'avait adoptée ! » C'est dire combien elle avait sa place à la broc'n roll !

Lysiane GANOUSSE voir aussi notre diaporama sur www.estrepublicain.fr



ACTUALITES

DIVERSES

Du géotextile dans le bitume



La matière à base de polyester et polypropylène est conditionnée en rouleaux fabriqués dans la région lyonnaise. Photo ER

Le procédé ne date pas d'hier, il a une trentaine d'années, mais le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle l'expérimente sur les routes du Pays terres de Lorraine depuis seulement deux ans. Cette technique dite d'« enrobé armé » consiste à insérer une géogrille (un tissage géotextile en polypropylène maintenu par une grille en polyester) entre deux couches d'enrobé pour améliorer la

résistance de la chaussée. La matière est achetée en rouleaux. Elle est fabriquée dans une usine de la région lyonnaise.

Moins de quantité

Le premier kilomètre a été posé en 2014 sur la RD904, à la hauteur du village d'Ansauville - à une vingtaine de bornes de Toul - sur un tronçon qui connaît un fort trafic routier de véhicules légers, mais aussi de poids lourds. Le kilomètre suivant a été finalisé fin mars pour un coût de 181.000 EUR. Le mois dernier, une autre portion a été posée entre Allain et Thuilley-aux-Groseilles. D'ici la fin de l'année ce sera au tour de tronçons entre Chaligny et Maron, Pont-St-Vincent et Sexey-aux-Forges...

Si le procédé améliore la solidité de la chaussée face aux contraintes verticales produites par le passage répété des roues des véhicules, il prévient aussi l'infiltration d'eau qui à terme, forme les fameux nids-de-poule. Autre avantage, il permet de diviser par deux la couche d'enrobé déposé sur la chaussée. Soit une économie de 9 cm, et autant de matière qui ne seront pas à raboter lorsque le revêtement aura fait son temps. Les professionnels en la matière expliquent qu'un revêtement « classique » se change tous les 10, voire 15 ans. Cet enrobé armé devrait durer davantage, mais difficile à pronostiquer, les facteurs « trafic » et « météo » entrant forcément en ligne de compte... Ce test grandeur nature effectué sur les routes de Terres de Lorraine devrait être révélateur.

Stéphanie MANSUY

Aller à l'école à l'oeil...



Le paysage des transports, y compris scolaires, va évoluer avec les transferts de compétences.

Le réseau suburbain adopte la règle unique des 3 km pour la gratuité des transports scolaires. Il s'aligne sur le Département qui, dans le même temps, se bat pour conserver cette gratuité...

Complicé ? Ça l'était assurément. Pour bénéficier d'un aller-retour quotidien gratuit (les jours de classe) sur le réseau suburbain, les élèves du nord, de l'ouest et de l'est de l'agglomération de Nancy

devaient répondre à des critères de distance entre leur domicile et l'établissement. 2 ou 3 km selon les cas et selon leur adresse. Et un titre complémentaire Stan (réseau du Grand Nancy) leur était, encore sous condition, attribué pour effectuer l'éventuel trajet au coeur de l'agglomération. Un système bien compliqué, pour des raisons historiques. Il sera simplifié à la prochaine rentrée pour les quelque 2.600 enfants concernés.

Le dispositif sera régi par la seule règle des 3 km « domicile/établissement scolaire » qui donnera droit à un aller-retour par jour de classe pour les demi-pensionnaires et externes de la 6^e à la Terminale, y compris CAP, BEP, Bac Pro. Les internes auront un aller-retour gratuit par semaine. Autre changement : les demandes s'effectuent désormais en ligne sur le site internet www.ted-meurthe-et-moselle.fr du Conseil départemental.

Grand Nancy : pas de conditions

Pour Laurent Garcia, président du Syndicat mixte qui pilote le réseau suburbain, cette mesure relève d'une meilleure équité. La règle générale des 3 km est en tout cas celle qu'applique déjà le Département qui gère les transports scolaires sur l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle à l'exception des périmètres urbains de Longwy, Lunéville, Nancy, Neuves-Maisons, Pompey, Pont-à-Mousson ou encore Toul, où, par exemple, c'est la règle des 3 km, mais dans des bus spécialement affrétés, qui est aussi en vigueur. Quelque 27.000 élèves bénéficient de la gratuité avec le Conseil départemental et il faut d'ailleurs s'inscrire sur le même site web avant le 8 juillet.

Le Grand Nancy, lui, applique la gratuité totale sans seuil de distance. Ce sont ainsi 13.500 élèves qui en profitent.

Pourtant, ce paysage pourrait bien évoluer. Pour cause : la loi NOTRÉ a prévu le transfert de la compétence transport des départements aux nouvelles régions, avec d'abord le transport scolaire (2017) puis les liaisons interurbaines (qui sont souvent liées). Or, le Département de Meurthe-et-Moselle est le seul de la région Grand Est à pratiquer la gratuité scolaire. Et son président Mathieu Klein ferraille pour la préserver après le transfert. Elle pourrait l'être dans un premier temps pendant deux ans. Mais rien n'est fait.

Vers la fin des Sub Est et Ouest

Big bang aussi du côté du Syndicat mixte des transports suburbains. Epinglé par la Chambre régionale des comptes qui pointait des bizarreries locales dont la desserte de Communauté de communes qui ne contribuent pas à son financement (Moselle et Madon et Sel en Vermois), le SMT a planché sur une feuille de route, conjointement et symboliquement rapportée par les élus que sont André Rossinot (Grand Nancy), André Corzani (Département), Laurent Trogrlic (com com de Pompey) et le président

Garcia. L'actuelle organisation devrait être prolongée d'un an (2017) et l'exploitation des lignes nord (60 % du trafic) sera assurée par Keolis au moins jusqu'en 2018 sachant qu'un nouveau syndicat associant Région, Grand Nancy et bassin de Pompey naîtra (les autres collectivités n'ont pas donné suite). Du coup, les Sub Est et Ouest devraient être arrêtés à l'horizon 2017 au profit des TER et autres services. C'est dire que le paysage des transports se prépare à quelques chambardements.

Ghislain UTARD

Jeudi 16 juin 2016 / Novéant-sur-Moselle

La « frontière » est tombée !



Olivier jacquin (au centre) et Gilles Soulier (2e à d.) savouraient leur succès entourés des maires de Novéant (57) et Arnaville (54).

Un arrêté du préfet de Meurthe-et-Moselle permet la fusion entre les com'com du Chardon Lorrain (54) et du Val de Moselle (57).

Ils l'ont su lundi soir, sur le coup de 23 h. Leur projet de fusion interdépartementale venait d'être accepté par la grâce d'un Arrêté de projet de périmètre signé par Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle.

Alors hier, dans la salle des mariages de la mairie de Novéant, là même où ce samedi, Patrick Messein, le maire de la commune mosellane mariera sa fille Charlotte, les deux présidents des intercommunalités savouraient l'instant. Après tout, Gilles Soulier pour le Val de Moselle et Olivier Jacquin pour le Chardon Lorrain en avaient bien le droit, car ils n'ont jamais mesuré leur peine pour faire aboutir leur idée. Jeudi dernier encore, ils étaient à Novéant toujours, devant le monument dédié aux passeurs, pour manifester leur détermination (ER du 10/06). Elle a été entendue, malgré les obstacles que certains ont voulu dresser sur le chemin de cette union.

La com'com des Passeurs ?

Mais l'histoire ne fait que commencer. L'arrêté préfectoral va être soumis à l'avis de toutes les communes. Ce qui ne devrait pas poser de problème (78 % des communes avaient voté pour). Dans son courrier, le préfet a également fixé les priorités, qui devront être traitées avant l'automne. Il va falloir aux délégués communautaires trouver un nom pour la nouvelle entité, et lui assigner un siège. Où sera-t-il ? Comment s'appellera la nouvelle interco ? Qui en sera le président ? Bizarrement, ces questions prioritaires pour le préfet Mahé ne l'étaient pas jusqu'à présent pour les candidats au mariage. Ils étaient trop occupés à prouver la cohérence de leur projet, basée sur une proximité géographique, historique et une complémentarité économique et touristique indéniable.

« Nous allons nous y mettre », clament les deux présidents, approuvés par le maire de Novéant et son homologue d'Arnaville René Cailloux. « Il s'agira d'établir quelque chose d'équilibré, de consensuel. De toute façon, nous sommes condamnés à réussir à présent. »

Une chose est sûre cependant, l'exploit n'est pas mince pour ces élus d'avoir réussi à abolir la « frontière » entre les deux départements lorrains. Comme les passeurs d'antan qui se jouaient de l'occupant. Tiens, et si c'était ça le nom de la nouvelle intercommunalité : la com'com des Passeurs ?

Patrice BERTONCINI

L'installation actuelle qui accuse ses 25 ans, sera démolie au profit d'un nouveau complexe d'un coût de près de 5 MEUR. Une enquête publique démarre ce lundi

Mort annoncée du crématorium



Le futur crématorium permettra le déroulement simultané de deux cérémonies. Image FLB Bagard et Luron

Les implants médicaux ? Ils peuvent exploser lors de la crémation ! Si les incidents sont rares (les médecins doivent signaler leur présence), ils ne sont pas inexistantes. En mars dernier, un four du crématorium de Saint-Etienne avait explosé durant l'incinération d'un défunt portant un pacemaker ! Pas de blessé. Mais des dégâts. Or, à Nancy-Vandoeuvre, le crématorium actuel n'offre pas toutes les garanties de protection des opérateurs.

Traitement des fumées

Avec ses fumées, il n'est pas non plus, même s'il est « dans les normes actuelles » assure le Grand Nancy (le document d'enquête publique dit le contraire), au top des dernières technologies environnementales alors qu'il est à quelques dizaines de mètres des premières habitations et à quelques centaines d'une école maternelle. Un crématorium dégage, comme le trafic routier ou les industries, du monoxyde de carbone, des composés organiques volatils, des oxydes d'azotes...

Mais une page va se tourner. Mis en service en 1991, comprenant deux fours et une seule salle de cérémonie, il va tout simplement être détruit au profit d'un nouveau complexe qui, outre un système de dépollution des fumées, apportera aussi un service nettement amélioré. Il sera construit sur le même site à l'angle ouest du cimetière du Sud. « C'était la solution la plus efficace », explique Jean-Pierre Dessein, vice-président du Grand Nancy.

« Salle de convivialité »

« Nous serons non seulement aux normes mais prêts pour les réglementations futures qui vont se renforcer. Les installations permettront le déroulement de deux cérémonies en parallèle et l'installation, à terme, de trois fours dont un en capacité d'accepter des cercueils de grandes dimensions ». Ce troisième facilitera aussi les opérations de maintenance.

Une « salle de convivialité d'une capacité de 100 à 150 personnes », bien distincte, sera également proposée à la location et permettra aux familles (y compris celles qui fréquentent le cimetière) de se retrouver à l'issue d'une cérémonie.

Le projet est porté par la société d'économie mixte Crélor et permettra aussi de faire face à une augmentation régulière de l'activité. On compte environ 2.300 crémations par an. Le nombre a même atteint 2.650 en 2015.

Cercueil aux rayons X

Le coût est de l'ordre de 5 MEUR, sachant que Crélor a provisionné la moitié de la somme. Un chiffre donne la mesure du projet : l'emprise foncière. Elle atteindra 9.000m² contre seulement 3.200 à l'heure actuelle. Le nouveau complexe sera opérationnel vers la fin 2017. Le projet est pour l'instant soumis à

une enquête publique qui démarre aujourd'hui lundi 20 juin et s'achèvera le 22 juillet. Un registre est ouvert en mairie de Vandoeuve (la parcelle est à la limite de Nancy) et des permanences auront lieu les 20 juin, 1^{er} juillet, 6 et 22 juillet.

Ultime précision : en matière de sécurité, un appareil à rayons X « permettra de vérifier le contenu des cercueils ». Et donc la présence d'éventuels implants médicaux à risque...

Ghislain UTARD
